



Paris, le 6 juin 2018

## **MORTALITÉS D'ABEILLES : JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION LE 7 JUIN**

En sortie d'hiver, dans de nombreuses régions, les apiculteurs ont fait le constat de mortalités d'abeilles catastrophiques. Malgré les interpellations, l'Etat n'a pour l'heure apporté aucune réponse à ce désastre tant économique qu'écologique.

Face à cela, le monde de l'Apiculture appelle à une journée de mobilisation nationale le jeudi 7 juin pour demander à l'Etat et au Président de la République en particulier :

- ▶ de déclencher de toute urgence un plan de soutien exceptionnel aux apiculteurs sinistrés
- ▶ de restaurer un environnement viable pour les colonies d'abeilles et les pollinisateurs.

**Le 7 juin, les apicultrices et les apiculteurs se rassembleront à Paris et devant les Préfectures de leurs départements pour faire entendre ces demandes.**

### **A Paris, un rassemblement aura lieu à 10h sur l'Esplanade des Invalides (sortie du métro Invalides, rue de l'Université)**

en présence de responsables d'organisations apicoles, d'apiculteurs sinistrés, de parlementaires et d'organisations environnementales.

### **Rassemblements ailleurs en France le 7/06 :**

- **Aisne** : RDV à 14h30 à Laon, place Victor Hugo, pour un cortège arrivant devant la Préfecture à 16h
- **Bas-Rhin** : RDV Place de la République à Strasbourg à 9h30
- **Charente-Maritime** : RDV devant la Préfecture à La Rochelle à 10h
- **Côte-d'Or** : RDV devant la Préfecture à Dijon à 10h
- **Dordogne** : RDV le 13 juin à Périgueux à 13h30, Allée de Tourny
- **Finistère** : RDV devant la Préfecture à Quimper à 10h
- **Ille-et-Vilaine** :
  - RDV 7/06 à 9h devant la Préfecture de Rennes
  - Du 4 au 7/06, campement devant la DRAAF de Rennes
- **Indre-et-Loire** : RDV devant la Préfecture à Tour à 10h
- **Lot-et-Garonne** : RDV devant la Préfecture à Agen à 11h
- **Rhône** : RDV devant la Préfecture à Lyon à 10h
- **Yonne** : RDV place de la préfecture à Auxerre à 10h00

Ce même jour, dans d'autres départements comme le **Puy-de-Dôme**, les **Côtes-d'Armor**, la **Lozère**, le **Morbihan** ou la **Loire Atlantique**, les apiculteurs seront reçus en délégation par les Préfets.